

Le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE pour 2025

Pour régler votre cotisation par prélèvement automatique

- ➔ Complétez le coupon ci-dessous
- ➔ Envoyez-le accompagné d'un **RIB** à :

ANGAK
8 rue de PERIOLE
BP 85817
31505 TOULOUSE cedex

Vous recevrez en retour un MANDAT de PRELEVEMENT SEPA à nous renvoyer **signé**

Pour demander le prélèvement **pour 2025** :
nous retourner le coupon impérativement avant le 20/01/2025

La cotisation sera prélevée le :

15 mars 2025

Les factures vous sont adressées avec la mention « prélèvement »

IMPORTANT :
n'oubliez pas de nous adresser un **nouveau RIB en cas de changement de coordonnées bancaires**



AUTORISATION DE PRELEVEMENT pour 2024

Numéro Emetteur

ANGAK 317632

Je soussigné(e) :

NOM **Prénom** **N° adhérent**

Souhaite recevoir un mandat de prélèvement SEPA de l'ANGAK afin que cette dernière puisse réaliser les prélèvements de ma cotisation sur mon compte bancaire.

Date

Signature



n'oubliez pas de joindre 1 RIB